Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEB Corporate Bond Fund EUR – un compartiment de SEB Fund 5

Class D (EUR) (LU0133010263)

La Société de gestion, SEB Asset Management S.A., fait partie de SEB Group.

Objectifs et politique d'investissement

SEB Corporate Bond Fund EUR vise à dégager une croissance du capital à long terme, pour un niveau de risque bien équilibré. Ce fonds à gestion active cible le marché des obligations d'entreprises européennes. Nous comparons les rendements du fonds à la valeur de référence, Barclays Capital Corporate Bond Index EUR (un indice d'obligations d'entreprises européennes).

Les principales catégories d'instruments financiers représentées sont les obligations d'entreprises, mais également les emprunts d'État et autres titres de créances émis par des entreprises, des États ou des institutions de crédit hypothécaire, dotés au minimum d'une note de crédit BBB- (échelle de Standard & Poor's) ou équivalente. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % du total de ses actifs dans des instruments d'émetteurs dotés d'une note de crédit inférieure, allant de BB+ à CCC- (échelle de notation de Standard & Poor's) ou équivalente, communément appelés « non-investment grade » (de qualité inférieure) ou instruments à haut rendement. Avant d'investir, le gestionnaire du fonds évalue le risque de crédit. La duration du portefeuille peut varier de 3 à 6 ans.

Les dérivés comme les contrats à terme normalisés sont utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement du fonds et renforcer l'efficience de la gestion du fonds. Les produits dérivés sont un type d'instrument financier dont la valeur est dérivée d'instruments financiers sous-jacents.

SEB respecte les Principes des Nations-Unies en matière d'investissement responsable. Lesdits principes nous orientent pour agir et investir de manière responsable et contribuent à la promotion d'une éthique des affaires et d'une gouvernance saine - tant au niveau de SEB que dans les entreprises dans lesquelles nous investissons.

En règle générale, l'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds tous les jours ouvrables bancaires au Luxembourg, à l'exception du 24 et du 31 décembre. Le revenu du fonds est distribué.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 3 an(s).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur Risque/Rendement exprime la relation entre risque et rentabilité au niveau du fonds. Plus le fonds se situe en haut de la grille, plus le rendement possible est élevé mais plus le risque de perdre de l'argent est élevé également. La catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

La catégorie de risque est calculée à partir de données historiques ou d'une simulation de la performance historique lorsque les données historiques réelles s'avèrent insuffisantes. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des risques et rendements à venir.

Ce fonds appartient à la catégorie 3. Cela signifie que le risque lié à des variations de valeur des actifs du fonds est faible. Cette catégorie peut évoluer avec le temps.

Le risque du fonds est essentiellement imputable à la duration des investissements. Les participations affichent une duration moyenne, ce qui implique un risque de fluctuation des cours moyen.

Les risques suivants qui ne sont pas entièrement pris en compte dans la classification ci-dessus continuent d'avoir une incidence sur la valeur du fonds : **Risque de crédit** - le fonds investit, directement ou indirectement, dans des obligations ou d'autres instruments connexes à revenu fixe. Si l'émetteur d'une obligation ne parvient pas à payer le montant des intérêts et du principal à l'échéance, les obligations peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur valeur.

Risque de contrepartie - si une contrepartie ne remplit pas ses obligations envers le fonds (par exemple, si elle n'effectue pas un paiement ou ne livre pas les titres comme convenu).

Risque de liquidité - il peut arriver qu'il soit difficile de vendre des actifs à un certain moment ou à un prix raisonnable.

Risque opérationnel - le risque de perte lié par exemple à des pannes du système, à des erreurs humaines ou à des événements externes.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.76%

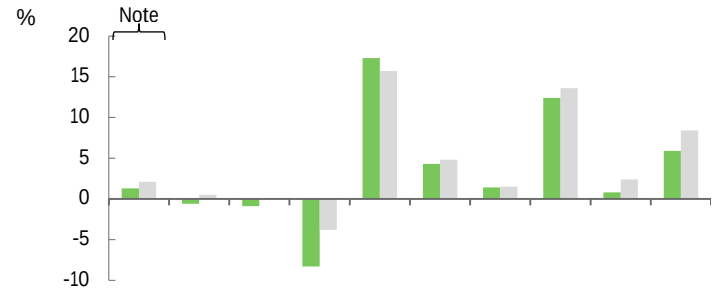
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N/A

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux valeurs maximum. Dans certains cas, le montant à payer peut être inférieur. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre distributeur. En cas de suspicion de market timing, une commission de 2,00 % maximum peut être facturée, à la discrétion de la Société de gestion. Les opérations de conversion sont exemptes de frais.

Le montant des frais courants indiqué ici constitue une estimation. La commission de gestion ayant varié, cette estimation renseigne sur le montant des frais indicatifs susceptibles d'être facturés au fonds. Le rapport annuel du fonds publié pour chaque exercice fournit des informations précises sur les montants facturés. Les frais courants n'incluent ni les commissions de performance ni les frais de transaction liés au portefeuille, à l'exception des frais de transaction correspondant à des frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de la souscription ou de la vente de parts d'un autre fonds.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le chapitre correspondant du prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu.

Performances passées



	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fonds	1,3	-0,6	-0,9	-8,3	17,3	4,3	1,4	12,4	0,8	5,9
Référence	2,1	0,5	0,0	-3,8	15,7	4,8	1,5	13,6	2,4	8,4

Note: La performance atteinte durant cette période s'inscrit dans un contexte qui n'est plus d'actualité puisque les objectifs et la politique d'investissement du fonds ont considérablement évolué.

Le fonds a été lancé en 2001. La catégorie de parts à été lancée en 2001. La totalité des frais et commissions est prise en compte dans le calcul des performances passées, hormis les frais d'entrée ou de sortie que vous êtes susceptible d'avoir payés à la souscription ou à la vente de parts du fonds. Les performances passées sont calculées en EUR.

La performance du fonds n'est pas le suivi d'indice.

La performance passée du fonds n'est pas une garantie de sa performance future.

Informations pratiques

Skandinaviska Enskilda Banken S.A est la banque dépositaire du fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et en français, ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes de ces parts sur le site www.sebgroup.lu.

Le fonds est soumis à la réglementation fiscale applicable au Luxembourg ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. La responsabilité de SEB Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les clauses correspondantes du prospectus du fonds.

Le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) ne vise qu'une seule catégorie de parts du compartiment de SEB Fund 5 alors que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel visent l'intégralité de SEB Fund 5.

En ce qui concerne les autres catégories de parts de SEB Corporate Bond Fund EUR vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et en français, ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site www.sebgroup.lu.

Vous pouvez convertir des parts du fonds/catégorie dans des parts d'un autre compartiment/catégorie de SEB Fund 5. Le chapitre sur la conversion de parts dans le prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu, fournit des informations plus détaillées.

L'actif et le passif de chaque compartiment SEB Fund 5 sont séparés comme la loi le prescrit, ce qui implique que seul le bénéfice ou la perte de SEB Corporate Bond Fund EUR a une incidence sur votre investissement.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/04/2015.